



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 65861

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la lutte contre le fléau que représentent les accidents vasculaires cérébraux (AVC). L'idée d'un plan national de sensibilisation en ce domaine pourrait être renforcée par l'organisation d'une filière AVC qui augmenterait la rapidité de réaction des équipes médicales. Dans cet esprit, la mise en place à Strasbourg d'un pôle spécifiquement consacré aux victimes de ces accidents pourrait regrouper les unités neurovasculaires ainsi que les services de neuroradiologie interventionnelle vasculaire et de neurochirurgie. Cela augmenterait sûrement l'efficacité du traitement des AVC dès l'arrivée du patient à l'hôpital. Il lui demande quelles sont ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65861

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)